



Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Enseignement à des groupes de taille qui favorise les interactions

Tâche d'enseignement réduite et fonds de recherche à l'embauche

Conseillers et conseillères à la recherche et à la création et en pédagogie universitaire

Parmi les trois universités canadiennes principalement actives au 1^{er} cycle les plus performantes en recherche

Collaboration intersectorielle en enseignement et en recherche

APPEL DE CANDIDATURES : CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 - SCIENCES FORESTIERES

CONCOURS 2025-66

Date : 09/12/2025

Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans le territoire des Hautes-Laurentides et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus importante non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son devoir en tant qu'agent de changement, veille à garantir un environnement en recherche et création et un milieu de vie inclusifs pour tous et toutes. Cet engagement s'inscrit d'ailleurs dans le Plan de développement 2020-2025 de l'UQAT. Ce faisant, elle reconnaît l'apport de l'ÉDI pour accroître l'excellence de l'enseignement et de la recherche dans son milieu.

Valorisant la multiplicité des appartenances sociales, elle encourage les personnes qualifiées issues des diversités à présenter leur candidature, en particulier les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les personnes handicapées ainsi que les personnes de toute orientation sexuelle ou identité de genre, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit. L'UQAT compte sur sa communauté pour proposer un solide bassin de candidatures qui représentent l'étendue et la diversité du domaine. Il est à noter que les procédures et outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes ayant un handicap, qui peuvent en faire la demande par écrit à ress.humaines@uqat.ca à l'attention de Lucie Poulin.

[Cliquez ici pour en savoir plus sur l'engagement de l'UQAT envers l'ÉDI, notamment dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada.](#)

Le vice-rectorat à la recherche et à la création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) lance un concours dans le but pourvoir une chaire de recherche du Canada de niveau 2 dans le grand secteur des **sciences forestières**. Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, sont octroyées à des **chercheuses ou des chercheurs émergents exceptionnels** considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

La programmation de recherche de la chaire devra s'articuler autour d'un ou de plusieurs thèmes de recherche touchant la sylviculture, l'écologie, l'aménagement des écosystèmes forestiers boréaux, l'aménagement forestier en contexte autochtone, la physiologie, l'écophysiologie, la valorisation et la transformation des produits forestiers, la biodiversité et la biologie animale.

Le vice-rectorat à la recherche et à la création s'engage à fournir à la personne dont la candidature sera choisie l'aide nécessaire à la préparation du dossier de candidature pour l'octroi d'une chaire de recherche du Canada (<https://www.uqat.ca/recherche/chaire-de-recherche/>). La date de présentation des dossiers de candidature au programme des chaires de recherche du Canada est le 21 avril 2026. La personne retenue sera invitée à présenter une demande [au Fonds des leaders John-R.-Evans de la fondation canadienne de l'innovation](#) pour un montant maximum de 400 000 \$.

SUIVEZ-NOUS

uqat.ca/faire-carriere/

facebook.com/RecrutementUQAT



⇒ Milieu inclusif

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.

Engagement à façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

Ouvert sur le monde avec UQAT International

Plus de 7000 étudiants et étudiantes

Plus de 180 programmes d'études de 1er, 2e et 3e cycle

3 campus, 4 centres et un point de service

⇒ POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle. Les personnes intéressées doivent faire parvenir :

- Un curriculum vitae mis à jour (afin de mieux en évaluer les répercussions, la personne candidate est invitée à expliquer l'incidence qu'a pu avoir toute [interruption de carrière](#) sur son profil de carrière);
- Une lettre de présentation, incluant la description du champ d'intérêt en recherche et exposant en quoi la candidature répond aux critères du Programme des chaires de recherche du Canada;
- Une proposition de trois pages maximum de la chaire de recherche proposée, incluant un plan de recherche pour les cinq années de la chaire, qui démontre un engagement solide envers l'excellence en recherche;
- Trois lettres de références, dont deux doivent provenir de personnes qui ne sont pas affiliées à l'UQAT, à l'exception de la direction de recherche, et une d'une personne qui ne présente aucune situation de [conflit d'intérêt](#) avec la personne candidate;
- Une photocopie du diplôme de doctorat.

Et, sur une base volontaire le [Formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#), en spécifiant le numéro du concours, **avant le 12 janvier 2026 à :**

M Louis Imbeau
Vice-recteur à la recherche et à la création
Courriel: recherche@uqat.ca

APPEL DE CANDIDATURES : CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 - SCIENCES FORESTIERES

⇒ Exigences

Seuls les membres actuels du corps professoral salarié en poste à l'institut de recherche sur les forêts (IRF) sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature. Les personnes candidates au poste de titulaire de chaire de recherche du Canada de niveau 2 doivent détenir un diplôme de doctorat (Ph. D. avec une spécialisation en sciences forestières, sciences de l'environnement, opérations forestières ou une discipline connexe) depuis moins de 10 ans et devront démontrer un potentiel exceptionnel pour acquérir une importante réputation internationale dans les prochains cinq ans. Elles doivent faire preuve d'une maîtrise du français et de l'anglais, ou avoir une maîtrise de l'anglais et avoir l'intention d'apprendre le français. Les personnes qui poseront leur candidature devront proposer un programme de recherche innovateur et de grande qualité, qui favorisera l'obtention de fonds de recherche auprès des organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer des membres étudiants de 2e et 3e cycles ayant un excellent dossier. Il est aussi nécessaire que la personne retenue souhaite collaborer avec les membres de l'équipe professorale du département aux tâches de recherche, d'enseignement, d'administration et de services à la collectivité. Elle devra également démontrer de l'intérêt pour les collaborations interdisciplinaires et internationales;

Les tâches associées à ce poste comprennent : la recherche, l'enseignement à la maîtrise et au doctorat, la participation aux tâches administratives du département, et la direction de mémoires et thèses d'étudiantes et d'étudiants de 2e et 3e cycles;

Les nominations qui s'effectuent dans le cadre du programme des chaires de recherche du Canada doivent être soumises au Secrétariat du programme et la nomination à une chaire ne peut être effectuée sans l'accord du Secrétariat (voir les règlements du [programme des chaires de recherche du Canada](#));

Les personnes qui ont reçu leur diplôme de doctorat il y a plus de dix ans, mais qui ont subi des interruptions de carrière comme un congé de maternité, un congé parental ou un arrêt de maladie prolongé peuvent demander au [Décanat à la recherche et à la création](#) d'évaluer leur admissibilité à un concours de chaire de recherche du Canada en suivant [les directives du programme](#) des chaires de recherche du Canada. L'UQAT est sensible au fait que les interruptions de carrière reconnues peuvent avoir un impact sur le profil des personnes candidates et invite celles-ci à en expliquer l'importance sur leur cheminement de carrière dans leur dossier de candidature. Nous vous prions de consulter le site du programme des chaires de recherche du Canada où toute l'information est présentée, de même que les détails et les critères d'admissibilité;

Prière d'indiquer en objet du courriel: Chaires de recherche du Canada

N.B.: Pour toute demande d'informations complémentaires au sujet de l'UQAT et du programme des chaires de recherche du Canada, veuillez contacter Julien Moulinier, Ph. D., doyen à la recherche et à la création (Julien.moulinier@uqat.ca) ou visiter le site [Chaires de recherche du Canada](#). Pour consulter le formulaire d'évaluation utilisé par les membres du comité d'évaluation suivre [Grille évaluation CRC UQAT.pdf](#).

Traitement	Lieu de travail	Échéance
Le traitement est établi en fonction de la convention collective en vigueur. La titularisation est assortie d'une prime.	Rouyn-Noranda, ou Amos	12 janvier 2026